



S'engager aux côtés  
des professionnels de santé  
de DEMAIN

## Taxe d'apprentissage

2023

Cadres de santé  
Aides-soignants  
Puéricultrices  
Sages-femmes  
Infirmiers  
Infirmiers anesthésistes  
Manipulateurs d'électroradiologie  
Auxiliaires de puériculture  
Assistants de régulation médicale  
Ambulanciers



## Au cœur du CHU Grenoble Alpes

Dans le cadre de sa mission d'enseignement, le CHU Grenoble Alpes (CHUGA) assure la formation initiale et spécialisée des professionnels de santé.

Chaque année, ce sont près de 1 500 étudiants qui sont formés aux professions paramédicales et sages-femmes, dans 10 instituts ou écoles de formation qui sont placés sous sa responsabilité.

Ces écoles apportent une contribution essentielle au système de santé français en mettant à disposition des professionnels compétents, adaptés à leurs missions et à l'évolution de leurs spécialités.

À l'issue de leur formation, 90 % des diplômés issus des écoles du CHUGA exercent dans les structures de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Demain, ce sont ces futurs professionnels qui feront fonctionner le système de santé.

La diversité des métiers, l'effort permanent de qualification et d'adaptation des personnels, permettent aux établissements de santé de garantir la mise en œuvre des soins spécialisés de très haut niveau.

## Les étudiants d'aujourd'hui, les professionnels de demain

### École de sages-femmes

**37 étudiants/an** soit environ 150 étudiants au total  
4 ans d'études après une sélection en fin de 1<sup>ère</sup> année de parcours accès santé spécifique ou de licence accès santé (Bac +5)

### Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)

**206 étudiants/an** soit environ 650 étudiants au total  
3 ans de formation

### Institut de Formation de Manipulateurs en Électroradiologie Médicale (IFMEM)

**35 étudiants/an** soit environ 100 étudiants au total  
3 ans de formation

### École d'Infirmiers Anesthésistes (IADE)

**50 étudiants par an** au total  
24 mois d'études

### Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

**40 à 45 étudiants** en formation par an  
1 an de formation

### Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture (IFAP)

**47 élèves par an** hors VAE  
10 mois de formation

### École d'infirmières puéricultrices (ou infirmiers puériculteurs) ; infirmières spécialisées dans les soins à l'enfant

**34 étudiants par an**  
12 mois d'études

### Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA)

**60 élèves par an** au total  
6 mois de formation

### Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS)

**80 élèves par an** hors VAE  
10 mois de formation

### Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM Auvergne-Rhône-Alpes)

**40 étudiants par an** hors VAE  
10 mois de formation

## Nos lieux de formation

### IFPS - Institut de Formation des Professionnels de Santé

Ce nouveau lieu de formation, porté par le CHU Grenoble Alpes et l'Université Grenoble Alpes (UGA), avec le soutien de l'État et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, s'inscrit dans l'esprit de la réforme de l'enseignement supérieur (réforme « LMD ») à l'origine de l'universitarisation des professions de santé.

Ce projet constitue une **originalité en France** car il regroupe en un même lieu d'enseignement, dans un nouveau bâtiment situé sur le campus universitaire, les trois premières années des études de l'UFR de médecine, de l'UFR de pharmacie, du département de maïeutique et les six autres instituts de formation paramédicale de niveau licence ou master du CHU Grenoble Alpes.

Ce regroupement facilite le suivi d'enseignements communs par les **futurs professionnels de santé appelés à travailler ensemble au cours de leur vie professionnelle**.

### IFAPAS - Institut de Formation des ambulanciers, auxiliaires de puériculture et aides-soignants

Situé sur le site de La Tronche, le bâtiment des écoles accueille les instituts de formation des aides-soignants, des auxiliaires de puériculture et des ambulanciers.

### Pavillon René Coirier

Situé sur le site de La Tronche, le pavillon René Coirier accueille le CFARM. Situé au plus près du centre de régulation 15 et du SAMU/SMUR 38, le CFARM propose des outils de travail et de simulation proche de la réalité du métier.



Chaque année,  
environ 1 500 étudiants  
en formation  
au sein de 10 écoles

La taxe d'apprentissage permettra d'acquérir des **moyens pédagogiques supplémentaires et innovants** pour accompagner ces projets et les formations.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**  
**ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**

# Devenez acteurs de leur formation !

Optimisez, améliorez et accompagnez la formation des professionnels de santé de demain en permettant :

- **le développement des moyens pédagogiques innovants** des écoles comme l'utilisation de la réalité virtuelle et d'outils de simulation,
- **le renforcement de la pédagogie hybride** en alliant le numérique, les travaux pratiques, ainsi que les cours en présentiel et distantiel,
- **l'acquisition de matériel et de mobilier,**
- **la modernisation des infrastructures techniques,**
- **les échanges pédagogiques** entre les différentes écoles.

Les ressources que procure la taxe d'apprentissage représentent un apport financier très précieux et renforcent la qualité des formations dispensées.

## Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Le versement de la taxe d'apprentissage a évolué.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur notre [guide](#), en annexe de ce document.

**Pour tous renseignements concernant l'attribution du solde de la taxe d'apprentissage à une de nos écoles et/ou instituts de formation, vous pouvez contacter :**

Sandrine SAINVOIRIN

Attachée d'Administration des écoles et Instituts de formation

[ssainvoirin@chu-grenoble.fr](mailto:ssainvoirin@chu-grenoble.fr)

Tél. 04 57 04 12 37

IFPS - Institut de Formation des Professionnels de Santé  
CHU Grenoble Alpes  
CS 10217  
38043 Grenoble Cedex 9

Secrétariat de direction de l'IFPS : 04 57 04 12 38